

Le préfet de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative
de deux demandes de permis de construire
déposées par la société CPV SUN 40
en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol
aux lieux-dits «Savernat» et «Les Justices»
sur le territoire de la commune de QUINSSAINES**

Par arrêté préfectoral n° 990/2021 du 26 avril 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **lundi 17 mai 2021 au mercredi 16 juin 2021 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Quinssaines et Saint Martinien.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Dominique FREYLONGE, (cadre supérieur de La Poste en retraite). En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)
- sur support papier et support numérique, en mairie de Quinssaines (aux jours et heures d'ouverture) ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :
<https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-quinssaines/>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact sur l'environnement, relatif au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 17 mai 2021 à 9 heures, jusqu'au mercredi 16 juin 2021 à 12 heures, selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Quinssaines, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Quinssaines ;
- par voie électronique à l'adresse suivante :
parc-solaire-quinssaines@democratie-active.fr
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-quinssaines/>

- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences** assurées **les jours suivants** :

Mairie de Quinssaines :	- Lundi 17 mai 2021	de 9 h 00 à 12 h 00
	- Mardi 25 mai 2021	de 14 h 00 à 17 h 00
	- Vendredi 4 juin 2021	de 14 h 00 à 17 h 00
	- Jeudi 10 juin 2021	de 9 h 00 à 12 h 00
	- Mercredi 16 juin 2021	de 9 h 00 à 12 h 00

Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé. Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête papier tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Quinssaines.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Quinssaines et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

CPV SUN 40
à l'attention de M. Pierrick ZIMMER
Immeuble le Blasco
966 avenue Raymond DUGRAND
CS 66014
34060 MONTPELLIER
Tél. : 06 48 70 25 37
Courriel : p.zimmer@luxel.fr